

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : Tout adhérent doit fournir à son inscription :

- 1 certificat médical précisant l'aptitude à la pratique des arts martiaux.
- 1 photo d'identité
- 1 autorisation parentale signée pour les mineurs.
- Le règlement de la cotisation.
- Assurance responsabilité civile

Art 2 : Les adhérents et les accompagnants sont tenus de respecter la tranquillité de chacun ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.

Art 3 : En dehors des heures de cours les adhérents et les parents du fait de leur enfant mineur sont responsables des dégradations matérielles et des accidents corporels qu'ils ont causés. Toute dégradation sera due.

Art 4 : L'Association décline toute responsabilité en cas de vol dans les locaux.

Art 5 : L'Energie du Dragon n'est pas affiliée à une fédération pour l'enseignement du Kung Fu.

Art 6 : La non fréquentation des cours pour quelques raisons que se soit, ne pourra entraîner aucun remboursement.

Art 7 : Afin de préserver de bonnes relations avec les responsables de l'Association, nous vous demandons de respecter les dates de renouvellement de cotisations chaque année.

Art 8 : Le professeur a toute autorité pour exclure du cours toute personne qui empêcherait son bon déroulement.

Art 9 : L'apprentissage et l'enseignement du Kung Fu Saolim et du Qi gong est ouvert à tous sans distinction de race, de couleur ou de religion.

Art 10 : Il est demandé aux élèves de ne pas arriver en retard au cours afin de ne pas gêner le bon déroulement de celui-ci.

Art 11 : Toute personne mineure inscrite est placée sous la responsabilité de l'Association dès qu'il entre en cours. En cas de défaillance du professeur, l'Association veillera dans la mesure du possible à son remplacement.

Art 12 : Les cours dits « essais » sont placés sous l'entière responsabilité des personnes qui y prennent part. L'Association décline toute responsabilité quant aux accidents survenus avant l'inscription de ses adhérents.

*Les statuts de l'Association
sont à disposition sur le site
www.kungfu33.com*



ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX LONG ZHI YUN

LE SOUFFLE DU DRAGON

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025



Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél Fixe : _____ Tél Portable : _____

E-Mail : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Tél : _____

TARIFS :

- | | |
|--|---------|
|  Qi Gong (seul) | : 180 € |
|  Kung Fu : | : 250 € |
| dont Qi Gong | |

PIECES A FOURNIR

- 1 photo d'identité
- Certificat médical d'aptitude à la pratique des arts martiaux
- Charte du pratiquant signée (verso de cette feuille)
- Autorisation parentale signée pour les mineurs
- Inscription à l'association : Chèque à l'ordre de « Energie du Dragon »

J'autorise l'association à utiliser mes cotisations pour le plan de formation du professeur.

- Oui
- Non

J'autorise l'association à utiliser mon mail dans une mailing liste réservée à la communication interne de l'association

- Oui
- Non

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal, précédée de la mention « Lu et Approuvé »



CHARTRE DU PRATIQUANT

Les élèves qui entrent au sein de l'Association «Energie du Dragon », le font pour étudier l'art traditionnel du Kungfu Saolim-Hood Khar Paï ou/et le Qi Gong Taoïste.

Toute personne qui désire rentrer dans une école d'arts martiaux traditionnels, s'engage à respecter les WUDE, ou Vertus Martiales. Ce système, établi depuis des siècles par les Maîtres, est indissociable de l'Etude des arts martiaux Chinois.

Le succès d'un pratiquant n'est pas déterminé par son apparence extérieure, ou par sa force, mais par sa façon de penser et sa moralité.

Par cette Charte, je m'engage à respecter les règles de l'Association et agir en accord avec les Wude traditionnelles :

Les Wude des actes :

-  HUMILITÉ,
-  RESPECT,
-  DROITURE
-  CONFIANCE
-  LOYAUTÉ

Les Wude de l'esprit :

-  VOLONTÉ
-  ENDURANCE
-  PERSÉVÉRANCE
-  PATIENCE
-  COURAGE

Signature :



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

(à remplir par le représentant légal)

Je soussigné(e) M _____ mère, père, tuteur* de l'enfant _____, autorise celui-ci à pratiquer le kungfu saolim-Hoodkar Paï au sein de l'association Souffle du Dragon pour la saison 2024/2025.
(*barrer les mentions inutiles)

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

PÈRE

Nom et Prénom : _____

Tél. travail/portable: _____ tél.domicile : _____

MÈRE

Nom de la mère : _____

Tél. travail/portable : _____ tél.domicile : _____

AUTRE personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Nom et Prénom : _____

Tél. travail/portable: _____ tél.domicile : _____

En cas d'accident ou si nécessaire, j'autorise le responsable du cours à faire intervenir les services de secours d'urgence qui orienteront mon enfant vers l'hôpital le mieux adapté. L'enfant ne pourra sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations/allergies particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des secours d'urgence :

Nom et adresse du médecin traitant : _____
_____ Tél. : _____

Fait à : _____ Le ____ / ____ / _____

Nom et Signature du représentant légal :